



Fiche descriptive du chantier

INTITULE FORMATION

PÉDAGOGIE THÉÂTRALE

Dirigé par : Pascal Papini

PUBLIC CONCERNE

Profil professionnel des stagiaires :

- Artistes interprètes professionnels ayant une expérience en pédagogie.
 - Pré-requis, expérience professionnelle : 2 ans d'expérience professionnelle
- Il est conseillé, aux artistes qui envisagent de passer le diplôme d'État de professeur de théâtre, de prendre contact en amont avec une des 3 écoles habilitées à délivrer le DE afin d'être conseillés sur la voie d'obtention possible en fonction de leurs profil et expériences antérieures

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Compétence visée :

Acquérir des outils en pédagogie théâtrale pour envisager :

- soit de consolider un parcours professionnel d'artiste-pédagogue
- soit de présenter l'examen sur épreuves du diplôme d'État de professeur de théâtre, en fonction des acquis antérieurs
- soit d'entamer un parcours complet de formation au diplôme d'État de professeur de théâtre

Objectifs du stage :

- Être capable d'enseigner le théâtre à des élèves de différents niveaux, profils et âges.
- Concevoir le programme pédagogique et artistique de l'enseignement. Se servir d'arts connexes comme la musique, le bruitage, l'outil radiophonique pour intensifier sa présence et le propos.
- Être actif et force de proposition au sein de la structure et/ou du département théâtre.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale : 68 heures – 9 jours

Effectif maximum : 5

Lieu de formation : ESAD, Paris, région Ile-de-France

Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Estelle Pantalone

Tél. : 04 76 25 21 95 *

Nombre de sessions : 1

Coût : 952 € HT

Durée hebdomadaire : 23 heures

Horaires : 10h – 18h à confirmer

E.mail : com@chantiersnomades.com

Dates précises :

4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19 et 20 septembre 2017

FORMATEURS

Noms :	Identité professionnelle :	Durée d'intervention
Pascal PAPINI	acteur, metteur en scène et pédagogue. Il a été responsable pédagogique du Département d'Art Dramatique du Conservatoire National d'Avignon de 1996 à 2007. De 2007 à 2010, il codirige le Centre Dramatique de l'Océan Indien à l'île de la Réunion. En 2010, il s'installe à Toulouse pour ouvrir le département théâtre du Conservatoire et participer la réorganisation des théâtres publics. Titulaire du C.A. de Théâtre, il s'intéresse à la formation initiale et continue des comédiens depuis 1982. Il a coordonné et animé, depuis 2004, une dizaine de chantiers nomades sur la transmission du théâtre. Il a été associé par le ministère de la Culture, à la mise en place du D.E. d'enseignement du théâtre en 2005.	68 heures

PROGRAMME

Présentation du stage :

Besoin professionnel :

L'artiste-pédagogue est avant tout un artiste maîtrisant les compétences de la pratique de son art, il est ouvert aux autres arts et curieux de toutes les formes d'écritures, d'esthétiques, de technologies qui font et transforment le théâtre d'aujourd'hui. Il a de plus une solide culture théâtrale et une bonne connaissance des textes du répertoire et des grands mouvements fondateurs de l'histoire du théâtre.

Les artiste-pédagogues peuvent assurer l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial, donc l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux nécessaires à une pratique autonome des élèves.

Ils peuvent être associés à la formation pré-professionnelle des élèves. Par ailleurs, ils peuvent diriger des stages ou ateliers, concevoir et réaliser des opérations d'actions de sensibilisation au théâtre.

En dehors de leur activité de pédagogue, ils se doivent de questionner en permanence leurs repères artistiques par une pratique artistique et par une formation professionnelle continue.

L'artiste –pédagogue peut-être amener à intervenir dans théâtres, conservatoires, écoles privées, compagnies, etc.

Contexte :

Le Diplôme d'Etat de professeur de théâtre valide les connaissances et compétences générales et professionnelles correspondant au premier niveau de qualification de ce métier.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification.

Depuis la rentrée 2016, 3 écoles (l'ESAD, l'ERAC et l'École de la Comédie de Saint-Etienne) sont habilitées délivrer ce diplôme par 4 voies d'accès :

- la formation initiale
- la formation continue
- la VAE
- l'examen sur épreuves

Programme :

Les stagiaires seront intégrés à une partie des enseignements dispensés dans le cadre de la formation initiale et continue mise en place par l'ESAD :

- Pédagogies et connaissances des publics ;
- Transmission des savoirs ou pratique pédagogique du jeu théâtral ;
- Cadre réglementaire de l'enseignement du théâtre en France.

Cette formation n'aborde pas l'ensemble de l'enseignement dispensé par l'ESAD, mais permet à des artistes-pédagogues, déjà en activité, d'acquérir des outils pour envisager l'examen sur épreuves du diplôme d'État de professeur de théâtre.

Il est conseillé, aux stagiaires, dans cette situation, de prendre contact en amont avec une des 3 écoles habilitées à délivrer le DE afin d'être conseillés sur la voie d'obtention possible en fonction de leurs profil et expériences antérieures.

Processus Pédagogique :

La formation proposée par les Chantiers Nomades se composera de cinq parties. La première sera consacrée à la présentation de la formation continue dans son ensemble, la seconde aux enseignements relevant de la politique, du paysage et du cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France. La troisième partie concernera la technique et les formes pédagogiques, la quatrième les outils pédagogiques, méthodologie de la transmission. La formation se terminera par l'évaluation du stage et des acquis des stagiaires.

I) Présentation du stage (2 heures).

Présentation de la formation par L'ESAD et les Chantiers Nomades. Point sur les démarches administratives et l'organisation logistique de la formation.

Sera exposé le déroulé et la progression pédagogique en corrélation avec les objectifs.
Présentation des stagiaires.

II) La politique, le paysage et le cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France (2 jours)

« Etre actif au sein de la structure et/ou du département théâtre » est l'une des tâches définie par le référentiel d'activités professionnelles. Elle appelle aux compétences suivantes :

- Connaître et s'appropriier les fondamentaux et les textes de références relatifs à l'enseignement du théâtre.
- Se situer par rapport aux objectifs pédagogiques d'un établissement, aux publics qui le fréquentent, aux partenariats qu'il met en œuvre.
- Garantir la mise en œuvre du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture.
- Participer à l'élaboration et à la rédaction de documents d'information.
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement.
- S'associer à toute réflexion prospective, s'adapter aux changements (réformes).

III) La technique et les formes pédagogiques (3 jours)

Au sein de cette étape de travail, différentes activités appelant des compétences spécifiques de l'enseignant seront abordées :

- « Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre » : Structurer de manière dynamique les séquences de pratique en cohérence avec le profil, le niveau et le projet de la classe.
- « Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral » : Concevoir et moduler les propositions d'exercices en les reliant avec la matière théâtrale.
- « Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves » : Identifier les pratiques artistiques personnelles des élèves.
- « Organiser sa réflexion pédagogique » : Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de l'art dramatique et de son enseignement. Adapter les objectifs et les parcours pour les atteindre tant en fonction du ou des groupes que des progressions individuelles et collectives.
- « Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions » : Etablir un constat des comportements et des acquisitions en adéquation aux profils et niveaux de chaque élève.

III) Outils pédagogiques, méthodologie de la transmission (3,5 jours)

Cette phase développera plusieurs notions en lien avec :

- Les enjeux de l'accueil et de l'accompagnement d'un groupe d'élèves : partir des forces et ressources du groupe, être attentif à la progression de chaque élève, du groupe.
- La conduite des séances de préparation physique et vocale au jeu : les articuler avec la séance.
- Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtre : conduire les exercices et les travaux pour rendre accessibles les enjeux, maîtriser les étapes de préparation d'une présentation de travaux, d'une représentation.
- Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves : appréhender les motivations des élèves.

V) L'évaluation (2 heures)

Les acquis théoriques feront l'objet d'un processus d'évaluation continue durant tout le déroulé de la formation et en lien avec les objectifs pédagogiques. Un regard attentif sera porté sur l'engagement du stagiaire tout au long du processus de travail.

Un bilan pédagogique de la formation et des stagiaires, d'au moins deux heures, sera réalisé le dernier jour du stage, avec l'ensemble des participants, l'intervenant et les Chantiers Nomades. Il sera composé de deux phases détaillées dans les modalités d'évaluation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Supports fournis aux stagiaires :
Ouvrages de référence, textes de loi, ..
- Moyens techniques à la disposition des stagiaires :
Salle de travail